

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

Si vous déclarez ci-dessous des **salaires versés par une société que vous contrôlez**, remplissez également les lignes "Dirigeants de sociétés" page 1 de la déclaration n° 2042C.

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Revenus d'activité	1AJ		1BJ		1CJ		1DJ	
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA		1BA		1CA		1DA	
Abattement forfaitaire <i>Assistants maternels/familiaux. Journalistes</i>	1GA		1HA		1IA		1JA	
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i>	1GB		1HB		1IB		1JB	
Droits d'auteur, agents gén. d'assurance, fonct. chercheurs	1GF		1HF		1IF		1JF	
Autres revenus imposables <i>Chômage, préretraite</i>	1AP		1BP		1CP		1DP	
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF		1BF		1CF		1DF	
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG		1BG		1CG		1DG	
Précisez, si vous en avez, vos salaires de nature exceptionnelle déjà inclus dans les montants des lignes 1AJ, 1AA, 1GB, 1GF, 1AP, 1AG	1AX		1BX		1CX		1DX	
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK		1BK		1CK		1DK	
PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Pensions, retraites et rentes	1AS		1BS		1CS		1DS	
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT		1BT					
Pensions d'invalidité	1AZ		1BZ		1CZ		1DZ	
Pensions alimentaires perçues	1AO		1BO		1CO		1DO	
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL		1BL		1CL		1DL	
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM		1BM		1CM		1DM	
Précisez, si vous en avez, vos pensions de nature exceptionnelle déjà incluses dans les montants des lignes 1AS, 1AZ, 1AO, 1AM	1AD		1BD		1CD		1DD	
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX	moins de 50 ans		de 50 à 59 ans		de 60 à 69 ans		à partir de 70 ans	
Rentes	1AW		1BW		1CW		1DW	
Rentes de nature exceptionnelle déjà incluses ci-dessus	1AU		1BU		1CU		1DU	
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR		1BR		1CR		1DR	

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Ces revenus n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt modernisation du recouvrement.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus	
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017	
• produits soumis au prélèvement libératoire	2DH
• autres produits	2CH
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	
• produits imposables à 7,5 % <i>produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €</i>	2VV
• produits imposables à 12,8 % <i>produits correspondant aux primes excédant 150 000 €</i>	2WW
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans	
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017	
• produits soumis au prélèvement libératoire	2XX
• autres produits	2YY
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	2ZZ
Revenus des actions et parts <i>abattement de 40 % si option barème</i>	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU
Autres revenus distribués et assimilés	2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons	2TT
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH
Frais et charges	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2018	2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire	2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2) et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3)

20P **COCHEZ**

3 I GAINS DE CESSON DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value <i>sans application d'abattement</i>	3VG
Moins-value 2018	3VH

4 I REVENUS FONCIERS *Location non meublée*

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000€</i>	4BE	<input type="text"/>
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BK	<input type="text"/>
- dont recettes exceptionnelles n'ouvrant pas droit au crédit d'impôt modernisation du recouvrement (CIMR).....	4XD	<input type="text"/>

Nom du locataire et adresse.....

Régime réel *Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Revenus fonciers imposables.....	4BA	<input type="text"/>
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	4BL	<input type="text"/>
Déficit imputable sur les revenus fonciers.....	4BB	<input type="text"/>
Déficit imputable sur le revenu global.....	4BC	<input type="text"/>
Déficits antérieurs non encore imputés.....	4BD	<input type="text"/>
Recettes foncières retenues pour le CIMR..... 4XA <input type="text"/>	Recettes foncières totales.....	4XB <input type="text"/>
Majorations et régularisations non retenues pour le CIMR.....	4XC	<input type="text"/>
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2019..... 4BN <input type="checkbox"/>	Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale.....	4BZ <input type="checkbox"/>

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoine.....	6DE	<input type="text"/>
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006.....	6GI	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs.....	6EL	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>) sur décision de justice définitive avant 2006.....	6GP	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>).....	6GU	<input type="text"/>

Nom et adresse des bénéficiaires.....

Déductions *prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts*..... 6DD

Nature des déductions.....

Épargne retraite: PERP et produits assimilés

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés.....	6RS <input type="text"/>	6RT <input type="text"/>	6RU <input type="text"/>
Plafond de déduction.....	6PS <input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....			6QR <input type="checkbox"/>
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2018 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			6QW <input type="checkbox"/>
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO.....	6QS <input type="text"/>	6QT <input type="text"/>	6QU <input type="text"/>

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RIC1.

8 I DIVERS

Avance de 60% de réductions et crédits d'impôt perçue.....	8EA	<input type="text"/>
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	8TK	<input type="text"/>
Non-résidents:		
- retenue à la source prélevée en France <i>Joignez l'annexe n° 2041 E</i>	8TA	<input type="text"/>
- revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen <i>Report de la déclaration n° 2041 TM</i>	8TM	<input type="text"/>
Plus-values en report d'imposition non expiré.....	8UT	<input type="text"/>
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>	8FV	<input type="checkbox"/>
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>Joignez la liste des contrats</i>	8TT	<input type="checkbox"/>
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger <i>Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>	8UU	<input type="checkbox"/>

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

 jusqu'à ce jour ou jusqu'au

Fait à

Signature

le

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

> Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

> Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidiez au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

> Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES DOMICILÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

> Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2018

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.
SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.
VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.**